

DOROTA ŚLIWA

*GODNOŚĆ I PRAWA KOBIETY / LA DIGNITE ET LES DROITS
DE LA FEMME DANS LES TEXTES DE JEAN-PAUL II –
UNE CONTRIBUTION DE LA LINGUISTIQUE DU CORPUS
A L'ELABORATION DES DICTIONNAIRES BILINGUES*

*DIGNITY AND WOMEN'S RIGHTS IN THE TEXTS OF JOHN-PAUL II:
AN APPLYING OF CORPUS LINGUISTICS
TO THE EDITING OF BILINGUAL DICTIONARIES*

A b s t r a c t

This article presents an analysis of some syntagmas taken from a bilingual corpus of parallel texts. The methodology, which has been applied, combines the elements of distributive and transformational grammar with some components of cognitive semantics based on realistic metaphysics. In the first part of this article, it is presented the etymology of words (*niewiasta, kobieta / femme*) and discussed a microstructure of an entry taken from a monolingual dictionary. In this structure, the components of word lexical sense reflect the ontological structure. Analysing a microstructure of an entry taken from a bilingual dictionary, it is important to answer a question about the order of included equivalents. These Polish and French syntagmas with words which designate a woman in the texts of John-Paul II show dignity—an important woman's value. They also present this dignity in the inherent relations with other components (such as vocation, role, rights, love) as well as the relations of other subjects to women. These predicates become a basis for nominal syntagmas and verbo-nominal collocations. Being well-ordered, according to the ontological criterion, they can be a proposition to edit a Polish-French bilingual dictionary.

Translated by Izabela Danilewska

Key words: lexical semantics, bilingual dictionaries, predicates, ontological structure, collocations.

Jean-Paul II commence sa Lettre Apostolique *Mulieris Dignitatem* (1988) par la constatation : « La dignité de la femme et sa vocation – objets constants de la réflexion humaine et chrétienne » (MD1). Dans son Message à Madame Gertrude Mongella, Secrétaire Générale de la IV^e Conférence Mondiale des Nations Unies sur la femme (1995) il a, à plusieurs reprises, évoqué la dignité de la femme et ses droits. Ces textes parallèles¹, écrits en polonais et traduits en français (certains *via* le latin) non seulement donnent une conception cohérente de la femme et de sa relation aux autres, mais constituent aussi un corpus de textes intéressant pour relever des expressions polonaises et leurs traductions en français. Dans le cas présent, ces traductions sont faites par des spécialistes du domaine et publiées par la Maison d'édition du Vatican qui est responsable de la publication des documents officiels de l'Eglise catholique romaine.

A l'heure de la globalisation des échanges, nous notons la croissance des bases de données électroniques, des logiciels de traductions, etc., pour répondre au besoin de communication. La linguistique du corpus, notamment celle qui est basée sur le recueil de textes selon les courants méthodologiques s'inspirant des travaux de Firth², est une « linguistique de l'usage » orientée vers la description de l'usage des mots en contexte à partir duquel se constitue le sens lexical des mots. Une telle démarche répond aux attentes des traducteurs et a ouvert des perspectives pour de nombreuses méthodes d'analyse linguistique et d'application à la rédaction de dictionnaires bilingues (cf. V. Grundi 1996), etc.

Nous examinerons des syntagmes avec les lexèmes *niewiasta, kobieta / femme* relevés des textes de Jean-Paul II pour proposer une méthode d'analyse qui prend en compte la structure ontologique qui sous-tend le sens des mots en contexte (en usage) en cherchant à répondre aux questions suivantes : Les relations conceptuelles peuvent-elles être « illustrées » par des exemples dans un dictionnaire bilingue ? Peut-on baser ces exemples (sous forme de syntagmes et de phrases) sur les relations sous-jacentes au sens du lexème lui-même ou alors au sens discursif mis en relief ou établi dans un contexte ? Nous partirons de l'étymologie et des définitions lexicographiques de ces mots dans les dictionnaires monolingues pour mener la description sémantique au niveau de la structure ontologique de la 'femme'

¹ Les textes majeurs de Jean-Paul II sur la femme sont regroupés sur le site <http://www.laici.va/content/laici/fr/sezioni/donna/le-magistere-de-saint-jean-paul-ii-sur-la-femme.html>

² Cf. une présentation détaillée des courants de la linguistique du corpus donnée par J.Léon (2008).

restituée des syntagmes relevés des textes. Cette description reposera sur l'analyse des syntagmes qui désignent les relations logiques internes à l'entité de la femme et par des collocations qui expriment les relations extérieures avec d'autres entités.

1. *NIEWIASTA, KOBETA / FEMME*
 – L'ÉTYMOLOGIE ET LES DÉFINITIONS LEXICOGRAPHIQUES
 DANS LES DICTIONNAIRES MONOLINGUES

Dans les textes analysés nous avons relevé deux noms polonais (*niewiasta* et *kobieta*) et un nom français (*femme*). L'analyse étymologique fait ressortir la pertinence de la cognition (perception d'un aspect de l'entité dénommée) dans les dénominations.

Le nom *niewiasta* est noté dans le dictionnaire étymologique de A. Brückner (1927). Selon lui, ce nom apparu vers le XIV^e siècle a remplacé le nom d'origine slave *zona* ('femme') pour être remplacé à son tour au XVIII^e siècle par le nom *kobieta*. Le nom *niewiasta* dans les langues slaves anciennes avait le premier sens de 'épouse' ou 'jeune mariée'. Selon K. Długosz-Kurczabowa (2006) le nom polonais *kobieta* est apparu dans la littérature polonaise vers le XVI^e siècle dans le contexte péjoratif (cf. A. Brückner 1927), mais certains indiquent l'emprunt à l'allemand *Kopf-weiss* ('femme') ou au finois *kave* ('femme', 'mère') ou encore à l'estonien *kabe* ('femme'). En ce qui concerne le nom français *femme*, son étymologie est variée. J. Picoche (2002), rapportée par P. Mazurkiewicz (2010), en énumère plusieurs hypothèses : 1. *femina* 'femme qui allaite'; 2. *fel(l)are* 'allaiter'; 3. *feta* « pleine, grosse », d'où *fætus* du bas lat. *fetus* ; 4. *fecundus* « fécond » ; 5. *felix, -cis* « qui produit des fruits », « heureux » ; probablement aussi 6. *fenum* « produit du pré », « foin ». Les auteurs du TLFi précisent que le mot provient « du lat. class. *femina* ('femelle'), puis ('femme, épouse') qui a concurrencé le lat. *mulier* ('femme') qui ne survit plus en français ».

Jean-Paul II évoque la signification des dénominations de la femme à partir de la description donnée par *Genèse 2,18-25* :

«... la femme est créée par Dieu «à partir de la côte» de l'homme, et elle est placée comme un autre «moi», comme un interlocuteur à côté de l'homme qui, dans le monde des créatures animées qui l'entoure, est seul et ne trouve en aucune d'entre elles une «aide» qui lui soit adaptée. La femme appelée ainsi à l'existence est immédiatement reconnue par l'homme comme «chair de sa chair et os de ses os» (cf. *Gn 2, 23*), et pour cela précisément elle est appelée «femme». » (MD7)

Il est intéressant de constater que dans les langues anciennes, en hébreu et en latin, le nom de l'être humain de sexe féminin était dérivé du nom de l'être de sexe masculin. Jean-Paul II (MD7) continue l'analyse étymologique des noms hébreux en les comparant aux noms d'aujourd'hui :

„W języku biblijnym nazwa ta wskazuje na istotową takozsamość w stosunku do mężczyzny: *is-issa*, czego niestety nie mogą na ogół wyrazić języki współczesne. ('Ta będzie się zwała niewiastą [*issa*], bo ta z mężczyzny [*is*] została wzięta': Rdz 2,23).”

« Dans le langage biblique, ce nom indique l'identité essentielle par rapport à l'homme: *ish – ishsha*, ce qu'en général les langues modernes ne peuvent malheureusement pas exprimer. « Celle-ci sera appelée 'femme' (*ishsha*), car elle fut tirée de l'homme (*ish*) » (Gn 2, 23). »

Cette « identité essentielle » est également exprimée en latin par le nom *vir* ('homme') et le nom *virgo* ('jeune fille') où nous reconnaissons la base *vir-*.

Les définitions lexicographiques des dictionnaires de langue expriment implicitement la relation conceptuelle significative entre l'holonyme (*être humain*) et les méronymes (*homme* et *femme*). A titre d'exemples, regardons les définitions d'un dictionnaire polonais et français en ligne.

Les auteurs du dictionnaire polonais (SJP) donnent une définition de *kobieta* en référence à l'holonyme : 1. « dorosły człowiek płci żeńskiej » ('être humain adulte de sexe féminin') et précisent un emploi familier comme 2. synonyme de *żona* ('épouse'). Les lexicographes polonais font encore un rapprochement entre le nom et ses dérivés (*kobiece • kobieco • kobiecość • kobietka*) auxquels nous reviendrons dans la suite de notre analyse. Le nom *niewiasta* n'est pas défini et il est seulement accompagné d'une note stylistique *podn.* (soutenu) comme synonyme de *kobieta*. Mais comme le remarque A. Czesak³, le nom *niewiasta* actuellement qualifié de style soutenu et vieilli continue d'être employé dans les traductions bibliques et les prédications (la prêche) et désigne une personne adulte de sexe féminin.

Les auteurs du dictionnaire français TLFi définissent aussi en référence à l'holonyme et distinguent deux sens principaux: **I.** – 'Être humain de sexe féminin', **II.** – *Spéc.* 'Personne de sexe féminin qui est mariée'. Synon. *épouse*. Pour le premier sens, les lexicographes français déterminent trois dimensions à l'intérieur desquelles ils précisent d'autres composantes de sens :

³ De l'Institut de la Langue Polonaise (IJP PAN), <http://sjp.pwn.pl/poradnia/haslo/b-niewiasta-b;6566.html> (DW décembre 2014)

A.– [En tant qu'entité physique]

1. [La femme (adulte) du point de vue de ses caractères anatomiques, physiques]
2. [La femme sous le rapport de la physiologie; la femme en tant qu'être sexué]

B.– [La femme en tant qu'entité psychique : la femme en tant qu'être humain que caractérise, dans le règne animal, au même titre que l'homme et par opposition aux autres animaux, son aptitude à la pensée, son esprit entendu comme le « principe de la vie psychique »]

1. [Au plan intellectuel]
2. [Au plan du caractère]

C.– [En tant qu'être social]

1. [La femme sous le rapport de son appartenance à la société et de son image soc.]
2. [La femme sous le rapport socio-professionnel]
3. [En tant qu'être sexuellement et socialement complémentaire de l'homme]

L'article de TLFi offre une esquisse intéressante de la structure conceptuelle de l'entité qu'est l'être humain de sexe féminin : dans chaque dimension elle est envisagée de différents points de vue ainsi que dans les rapports et les relations possibles. Une question concernerait la méthodologie de l'élaboration de cette structure et les choix des textes dont sont relevés les exemples, ce qui pourrait être l'objet d'une autre publication.

En ce qui concerne les dictionnaires bilingues, le sens du mot est donné par les exemples et leurs équivalents. Dans l'entrée *kobieta* du dictionnaire bilingue polonais-français *Wielki Słownik polsko-francuski* (1995 (t1) 1996 (t2)) le groupement des exemples se fait d'abord selon la structure syntagmatique – SN (*kobieta*+Adj), SN (*kobieta*+N), SN (N prép *kobieta*), SV (V (prép) *kobieta*) à l'intérieur de laquelle ils sont regroupés selon le critère sémantique des noms ou des verbes :

N *praca* ~ – travail des femmes, *prawa* ~y – droits de la femme, *psychologia* ~y – psychologie de la femme, *instynkt* ~y – instinct de la femme, *emancypacja* ~ – émancipation féminine <de la femme>,

V *być bojaźliwym jak* ~a – être peureux comme une femme, ~a, *towarzyszka mężczyzny* – femme, compagne de l'homme, *lubić* ~y – aimer les femmes, *biegać* <*uganiać się*> za ~ami – courir les femmes, *podobać się* ~om – plaire aux femmes, *zalecać się do* ~y – faire la cour à une femme, *skompromitować* <*oszukać*> ~ę – compromettre <tromper> une femme, *stać się* ~ą – devenir femme.

Dans l'entrée *niewiasta* il y a seulement l'annotation du niveau stylistique (*książk.* – 'littéraire') et puis l'équivalent *femme*. Aucun exemple n'est donné.

Une des questions les plus souvent discutées dans les études sur la microstructure de l'article dans un dictionnaire bilingue est le critère d'efficacité du contexte explicatif (cf. A. Dussart, 2006). Comme la structure conceptuelle de l'entité désignée par un lexème à un sens (tel étant le cas de *kobieta* et *niewiasta* en polonais et de *femme* en français) est sous-jacente dans l'article *femme* du TLFi, serait-il envisageable que la microstructure de l'article dans le dictionnaire bilingue la suive ? Est-il possible d'organiser des exemples à structure syntagmatique SN et SV de sorte qu'ils illustrent l'usage du mot par rapport à la structure ontologique de l'entité désignée ?

2. STRUCTURE ONTOLOGIQUE DE LA FEMME À LA BASE DU SENS DES SN RELEVÉS DE CORPUS EN POLONAIS ET EN FRANÇAIS

Nous proposons l'analyse des syntagmes selon la méthode distributionnelle-cognitive (présentée en détail dans D. Śliwa 2013a) qui s'inspire du cadre théorique distributionnel-transformationnel de Harris et des fondements de la métaphysique réaliste (Aristote, Thomas d'Aquin⁴) pour expliquer « la conceptualisation d'une entité comme support de son expression en discours ». Cette conceptualisation (structure ontologique) est exprimée par des phrases-sources qui réalisent une structure prédicative-argumentale en contexte défini et qui sont restituées de leurs versions transformées en discours, comme par exemple des syntagmes qui les synthétisent.

Les textes analysés donnent une conception cohérente de la femme désignée en polonais par deux lexèmes, *kobieta* et *niewiasta*. C'est sur ce fondement cognitif que nous proposerons une méthode de constitution des exemples pour un dictionnaire bilingue. Pour commencer, regardons l'énoncé original polonais et sa traduction en français :

... *kobieta jest szczególną wartością jako osoba ludzka*, równocześnie zaś ta konkretna osoba ludzka, która jest kobietą, stanowi szczególną wartość osobową ze względu na swą *kobiecość*.

... *la femme présente une valeur particulière comme personne humaine* et, en même temps, comme personne concrète, *du fait de sa féminité*. (MD29)

⁴ Notamment la récente édition polonaise du commentaire de Thomas d'Aquin sur le livre *Peri hermeneias* d'Aristote : Św. Tomasz z Akwinu, *Komentarz do « Hermeneutyki Arystotelesa »*, Przekład z języka łacińskiego A.P. Stefańczyk, 2013, Lublin, Polskie Towarzystwo Tomasza z Akwinu.

A partir de ces contextes nous restituons deux structures de bases, même si dans la traduction française il n’y a qu’un seul verbe :

Kobieta jest szczególną wartością jako osoba ludzka.

La femme présente une valeur particulière comme personne humaine.

Ta konkretna osoba ludzka stanowi szczególną wartość osobową ze względu na swą kobiecość.

Cette personne concrète constitue une valeur personnelle particulière du fait de sa féminité.

Ces structures expriment une propriété essentielle de la femme qui est sa valeur humaine particulière, objet central de la réflexion de Jean-Paul II⁵. Sur le plan linguistique la femme et ses propriétés constitutives sont désignées par le nom *kobieta* – femme, l’adjectif dénominal *kobięcy* – féminin (au sens de ‘qui appartient en propre à la femme, qui est considéré comme spécifique de la femme’ (TLFi)) et le nom dérivé à partir de cet adjectif *kobiecość* – féminité qui a le sens ‘ensemble des caractères spécifiques – ou considérés comme tels – de la femme’ (TLFi). Le nom et ses dérivés sont liés à la structure ontologique de la femme représentant le savoir du sujet parlant sur la structure ontique de la femme et constituant le sens lexical des unités linguistiques (syntagmes) relevés du corpus. Les SN analysés sont de trois sortes : 1. N1(‘ce qui appartient à’) N(*kobieta-femme*), 2. N1(‘ce qui appartient à’) *kobięcy* – féminin, et 3. N1 N (*kobiecość* – féminité).

La subordination syntaxique de N en fonction de complément de nom (ou le cas génitif) au N1 n’est pas toujours parallèle à la subordination conceptuelle. Au niveau conceptuel nous restituons l’entité (ontologique) qu’est le concept de ‘femme’ et les prédications sur ses composantes constitutives, qui lui sont subordonnées et qui sont exprimées en langue sous forme des phrases-sources.

La structure de la phrase-source sous-jacente aux syntagmes étudiés est avec le prédicat *avoir*, comme par exemple *Kobieta ma osobowość, godność, etc.* – *La femme a sa personnalité, sa dignité, etc.* Concernant la prédication sur la valeur personnelle, les SN qui la synthétisent sont des trois sortes, en fonction de la pertinence de la composante conceptuelle énoncée par Jean-Paul II : pour le (1) *osobowość kobiety* – personnalité de la femme (MD18),

⁵ Tout en parlant du concept de la valeur personnelle de la femme, Jean-Paul II précise : « Cela concerne toutes les femmes et chacune d’elles indépendamment du contexte culturel où elles se trouvent, de leurs caractéristiques spirituelles, psychologiques et physiques, comme par exemple leur âge, leur instruction, leur santé, leur travail, le fait d’être mariées ou célibataires... ». (MD29)

et le syntagme où l'adverbe polonais *osobowo* dérivé de *osobowy* ('personnel') est expliqué dans le texte : *to, co jest osobowo kobiece* ('ce qui en tant qu'une personne est féminin') – *la personnalité de la femme* (MD16) ; pour le (2) *kobieca osobowość* – *la personnalité féminine* (MD17, MD20, MD24), *personnalité de femme* (MD20) où le nom *femme* n'est pas précédé de l'article, ce qui souligne sa fonction de qualificateur ; pour le (3) *osobowa wartość swej kobiecości* – *la valeur personnelle de sa féminité* (MD20).

Ces trois variantes syntaxiques sont fréquentes dans le corpus, notamment pour les prédications sur les propriétés telles que 'humanité', 'originalité'. Ces propriétés sont désignées par les noms désadjectivaux, dont les réalisations discursives diffèrent dans chaque langue.

En parlant de la propriété 'humanité' Jean-Paul II emploie le nom *człowieczeństwo* qui est traduit de trois manières. Dans le contexte :

Kobiecość realizuje „człowieczeństwo” w takim samym stopniu jak męskość, ale w sposób odmienny i komplementarny.

Le féminin réalise l'« humain » tout autant que le fait le masculin, mais selon une harmonique différente et complémentaire. (LF7)

les deux noms *kobiecość* – *le féminin* et « *człowieczeństwo* » – *l'« humain »* expriment l'ensemble de caractères (propres mais aussi distincts) de la femme et de l'être humain pour les mettre en parallèle avec *męskość* – *le masculin*. Cette prédication exprime la relation conceptuelle entre les méronymes (*le féminin*, *le masculin*) et leur holonyme (*l'humain*). Lorsque la prédication porte sur 'humanité', comme *kobiece człowieczeństwo*, la composante féminine lui est subordonnée conceptuellement et différemment traduite : *le caractère féminin de son humanité* (MD11), *l'humanité féminine* (MD11).

En parlant de la propriété 'originalité', Jean-Paul II met en relief la femme dans les syntagmes *odwieczna oryginalność* „*niewiasty* – *l'originalité éternelle de la «femme»* (MD11) et *oryginalność kobiety* – *l'originalité de la femme* (MD25) mais il prédique aussi sur le caractère féminin de l'originalité : *kobieca „oryginalność”* – « *originalité* » *féminine* (MD10). Les deux sortes de syntagmes sont ici parallèles (1) et (2).

Pour le syntagme polonais „*geniusz*” *kobiety* il y a un seul type (1) mais en français deux sortes sont possibles : *le «génie» de la femme* (MD30, LF11, LF12, LF9, LF10) et « *génie féminin* » (MD31, LF11, LP2). Le syntagme de type (1) dans l'exemple *tożsamość kobiety* est traduit par le syntagme de type (2) *l'identité féminine* (LF6). Il y a aussi une situation inverse lorsque le syntagme polonais de type (2) *kobieca gotowość* est traduit par le syntagme de type (1) *la disponibilité de la femme* (MD17).

Les syntagmes de type (1) sont parallèles lorsque N1('ce qui appartient à') est qualifié par un adjectif, comme par exemple *piękno duchowe kobiety - beauté spirituelle de la femme* (LP5) ou *godność kobiety - la dignité de la femme* (MD1). Le N1(*godność - dignité*) est souvent qualifié par des adjectifs de modalités⁶ *prawdziwa godność kobiety - la véritable dignité de la femme* (MD11) ; *prawdziwa godność kobiety - la vraie dignité de la femme* (MD12) ; *niezwykła godność „niewiasty” - la dignité extraordinaire de la « femme »* (MD4) ou par des adjectifs de relation *osobowa godność kobiety - la dignité personnelle de la femme* (MD5).

Notons ensuite les syntagmes de type (2) parallèles : *kobiece talenty - les talents féminins* (LF12) ; *kobiece powołanie - la vocation féminine* (MD17) ; *kobieca świętość - la sainteté féminine* (MD31) qui illustrent la prédication sur les composantes conceptuelles ('talent', 'vocation', 'sainteté').

Lorsque la prédication porte sur 'l'ensemble de caractères spécifiques de la femme', les syntagmes qui les contiennent sont de type (1) et (3), mais la différence passe par le prédicat de la phrase-source. C'est le prédicat *être* dans (1) *„kobiecość” kobiety wierzącej - la « féminité » de la femme croyante* (LF11) qui a la phrase-source *Kobieta wierząca jest kobieca - La femme croyante est féminine* où nous retrouvons l'adjectif de base au sens 'qui a des propriétés spécifiques de la femme'. Pour le type (3) *ideal kobiecości - l'idéal féminin* (MD27), *bogactwo kobiecości - la richesse de la féminité* (MD10), la phrase-source est avec le prédicat *avoir* mais la traduction française suggère que le rapport entre le concept 'féminité' et 'idéal' ou 'richesse' est différent : l'adjectif *féminin* signale la perception de la relation d'identité entre *féminité* et *idéal*, le nom *richesse* confirme le rapport d'appartenance à la *féminité*. D'autres syntagmes avec ce nom accompagné d'adjectifs soulignent encore ce rapport :

całe bogactwo, cały osobowy zasób kobiecości
toute la richesse, toutes les ressources personnelles de la féminité (MD11)

niepowtarzalne bogactwo i wewnętrzna wartość kobiecości
l'incomparable richesse et la valeur intérieure de la féminité (GM3)

Les syntagmes avec le nom *niewiasta - la femme*, qualifié par Jean-Paul II comme *biblijne słowo „niewiasta” - le mot biblique «femme»* (MD11), décrivent la femme dans le contexte biblique :

⁶ Cf. une étude intéressante sur les adjectifs modaux polonais, réalisée par R. Grzegorzczkowska (2003)

Maryja – owa biblijna „niewiasta” – Marie – la «femme» de la Bible
(MD2)

Maryja – biblijna niewiasta – Marie – la femme de la Bible (MD5)

biblijna „niewiasta” z Nazaretu – la «femme» biblique de Nazareth
(MD11)

biblijny paradygmat „niewiasty” – le paradigme biblique de la «femme»
(MD19, 22, 30)

Ce nom est souvent entre guillemets dans les deux langues ; en français, il est toujours précédé par l'article défini *la femme* qui désigne ce paradigme biblique dont le sens est bien défini dans la Bible, comme l'explique Jean-Paul II dans certains contextes :

... niewiasta taka, jaka była zamierzona w dziele stworzenia, a więc w odwiecznej myśli Boga, w łonie Przenajświętszej Trójcy.

... la «femme» telle qu'elle fut voulue dans la création et donc dans la pensée éternelle de Dieu, au sein de la très sainte Trinité. (MD11)

... posłannictwo niewiasty w zbawczym zmaganiu się Odkupiciela ze sprawcą zła w dziejach człowieka.

... la mission de la femme dans la lutte salvifique du rédempteur contre l'auteur du mal dans l'histoire de l'homme. (MD11)

C'est dans ce contexte que la femme est qualifiée de vaillante: *owa „niewiasta dzielna”* (por. *Prz 31,10*) – *la «femme vaillante»* (cf. *Pr 31, 10*) (MD30).

L'examen des syntagmes avec des prédications sur les propriétés essentielles de la femme nous a permis de constater que Jean-Paul II ne sépare pas les différents plans de la féminité mais présente la femme dans son intégralité et se concentre sur sa valeur personnelle innée qu'est la dignité.

3. LES RELATIONS LOGIQUES INTERNES DANS LA STRUCTURE ONTOLOGIQUE DE L'ENTITÉ

La question des relations sémantiques et logiques est présente presque dans chaque analyse lexicographique ou terminologique bilingue, comme en témoigne une des récentes études en sémantique lexicale sur la conceptualisation de la relation de hiérarchie 'chef' « identifiée » par un lexique trilingue à partir duquel sont élaborés des patrons lexico-sémantiques publiées dans A. Todirascu et al. (2014).

L'approche cognitive adoptée dans notre analyse des syntagmes avec les lexèmes désignant la 'femme' situe les relations logiques « internes » (c'est-

à-dire entre les composantes à l'intérieur d'une entité) dans la dimension ontique (réelle) / ontologique (conceptuelle), lorsque le sujet parlant les établit ou les reconnaît. L'examen des relations significatives (structure ontologique et relations logiques) sera mené sur les SN. Dans le corpus étudié nous rencontrons les dénominations des propriétés conjointes : *godność i powołanie – dignité et vocation, godność i rola – dignité et rôle, godność i prawa – dignité et droits, godność i miłość – dignité et amour*. Jean-Paul II restitue les implications qui se greffent sur la dignité et les exprime explicitement dans les textes.

Les premières, *godność i powołanie – dignité et vocation*, sont exprimées dans le contexte suivant :

Chrystus stał się wobec swoich współczesnych rzecznikiem prawdziwej godności kobiety oraz odpowiadającego tej godności powołania.

Le Christ s'est fait auprès de ses contemporains l'avocat de la vraie dignité de la femme et de la vocation que cette dignité implique. (MD12)

La relation entre 'dignité' et 'vocation' est exprimée différemment dans le texte original et sa traduction : en polonais par le prédicat *coś odpowiadać komuś* ('qqc correspondre à qqn, qqc est adéquat à qqn') dans la phrase-source *Powołanie kobiety odpowiada jej godności*⁷ ; en français par le prédicat *impliquer qqc* dans la phrase-source *La vraie dignité de la femme implique sa vocation*. Dans les deux cas, il s'agit de la relation de conséquence entre 'dignité' et 'vocation' qui est différemment thématisée et désignée : en polonais elle est déduite de la phrase-source, en français elle est exprimée explicitement.

La vocation est inséparable du rôle, ce qui est exprimé par la construction syntaxique des prédicats : *powołać kobietę do spełnienia (roli, zadania, powinności, obowiązku) – appeler la femme à remplir (un rôle, une tâche, une obligation)*. La nominalisation des prédicats (*powołać – powołanie ; appeler – la vocation*) habituellement réalisée dans les discours analysés est une forme réduite de la structure prédicative qui relie l'agent, la femme qui à son tour devient l'agent d'une action interprétée comme obligation⁸ : *powołanie kobiety do spełnienia (roli, zadania) – la vocation de la femme à remplir (un rôle, une tâche)*.

⁷ Cette relation est expliquée par le sens étymologique du mot polonais, notamment de la racine *god-*, comme le remarque A.E. Piotrowska (2012).

⁸ Ce lien est également déduit du sens du mot (pour le mot polonais, cf. A. Zając 2011 ; R. Grzegorzycowa 2012).

Jean-Paul II, situant la femme dans la relation de caractère sponsal entre les personnes, parle de deux « dimensions particulières de la vocation de la femme » (MD7)⁹ : la virginité et la maternité. Dans ce contexte, nous retrouvons aussi le syntagme *tajemnica „niewiasty”* – le *mystère de la « femme »* (MD11, MD31), résumé dans :

... nie możemy zagubić tajemnicy „niewiasty”: dziewicy-matki-oblubienicy. ... nous ne pouvons laisser de côté le mystère de la «femme»: vierge-mère-épouse. (MD22)

Les rôles énumérés par Jean-Paul II sont situés dans le contexte de la famille, de la vie publique, de l’Eglise :

rola kobiet w łonie rodziny – le rôle des femmes à l’intérieur de la famille (JP9)
rola kobiet w sferze publicznej – le rôle public des femmes (JP9)

Ces exemples illustrent les différences sémantiques et syntaxiques résultant du syntagme en usage : collocation en polonais (*w łonie rodziny*), condensation en français (*rôle public*). Lorsque le SN est inséré dans la phrase, les noms *rola – rôle / tâche* ont leurs verbes collocatifs et les prépositions exprimant les relations logiques *spełniać rolę w – remplir un rôle pour / accomplir une tâche pour* :

spełniać rolę w wychowaniu do pokoju – accomplir une tâche pour éduquer à la paix (JP4)
kobieta jest powołana do spełnienia roli w budowaniu Kościoła – la femme est appelée à remplir un rôle pour bâtir l’Église (LP6).

Les prépositions signalent la différence de la perception : en polonais (*w*) – le rôle est localisé dans l’action, en français (*pour*) – le rôle est précisé par sa finalité.

Les propriétés conjointes suivantes sont *godność i prawa kobiet – la dignité et les droits des femmes* (GM2). Jean-Paul II situe la dignité et les droits de la femme dans le contexte des droits de la personne humaine :

Za naszych czasów sprawa „praw kobiety” nabrała nowego znaczenia w szerszym kontekście praw osoby ludzkiej. ... De nos jours, la question des «droits de la femme» a pris une portée nouvelle dans le vaste contexte des droits de la

⁹ « Déjà le *Livre de la Genèse* permet de percevoir, comme une première ébauche, ce caractère sponsal de la relation entre les personnes, et c’est dans ce cadre que se développera ensuite la vérité sur la maternité, et aussi sur la virginité, comme deux dimensions particulières de la vocation de la femme à la lumière de la Révélation divine. » (MD7)

orędzie biblijne i ewangeliczne strzeże prawdy o „jedności dwojga”, czyli o tej godności i o tym powołaniu, jakie wynikają ze swoistej odmienności i „oryginalności” osobowej mężczyzny i kobiety.

personne humaine. ... le message biblique et évangélique sauvegarde la vérité sur l'«unité» des «deux», c'est-à-dire sur la dignité et la vocation qui résultent de la différence et de l'originalité personnelles spécifiques de l'homme et de la femme. (MD10)

La dignité de la femme est précisée par les phrases-sources : *Ta godność i to powołanie wynikają ze swoistej odmienności i « oryginalności » osobowej kobiety – La dignité et la vocation résultent de la différence et de l'originalité personnelles spécifiques de la femme.* Elles sont situées dans l'« unité » des « deux », dans l'humain (cf. LF7).

Le contexte suivant précise où sont situés les droits de la femme :

zasadniczy temat godności i praw kobiet, rozpatrywanych w świetle Słowa Bożego
le thème essentiel de la dignité et des droits des femmes, vus à la lumière de la Parole de Dieu (LF1)

Le lien logique de conséquence entre la dignité et les droits de la femme est exprimé explicitement dans : *godność i wynikające z niej prawa – la dignité et les droits qui en résultent* (GM2) en parlant de la femme.

Dans les textes analysés nous retrouvons également le rapprochement des trois propriétés : *godność, rola i prawa kobiet – la dignité, le rôle et les droits des femmes* (LF1). Le lien logique de conséquence est exprimé (a) entre la dignité et la vocation à laquelle est lié le rôle, (b) entre la dignité et les droits.

Jean-Paul II rapproche encore la dignité de la femme et l'amour, en constatant un point de référence :

...godność kobiety mierzy się porządkiem miłości, która jest w istocie porządkiem sprawiedliwości i miłości.

... la dignité de la femme se mesure dans l'ordre de l'amour qui est essentiellement un ordre de justice et de charité. (MD29)

ou un lien intime réciproque entre les personnes :

Godność kobiety wiąże się ściśle z miłością, jakiej ona doznaje ze względu na samą kobiecość i równocześnie z miłością, którą ona ze swej strony obdarza.

La dignité de la femme est intimement liée à l'amour qu'elle reçoit en raison même de sa féminité et, d'autre part, à l'amour qu'elle donne à son tour. (MD30)

L'analyse des syntagmes *godność kobiety – la dignité de la femme* avec la dénomination de la valeur essentielle de la femme a mis au jour les relations

logiques inhérentes qui assurent la cohérence de l'entité dénommée, qui sont exprimées en discours par les prédicats ainsi que par les prépositions et qui sont sous-jacentes aux syntagmes. D'autre part, la valeur de dignité de la femme – résultant de son « originalité personnelle » – partage aussi les composantes communes à la dignité de la personne humaine. Le lexème *nie-wiasta / kobieta* – femme est ainsi en relation d'implication avec le lexème *mężczyzna* – homme ou *osoba ludzka* – personne humaine, ce qui autorise la constitution du paradigme des prédicats communs à ces trois lexèmes.

4. LES RELATIONS AVEC D'AUTRES ENTITÉS SOUS-JACENTES AUX COLLOCATIONS VERBO-NOMINALES

Les collocations verbo-nominales en polonais en tant qu'unités linguistiques ont été relevées de bases des données linguistiques par G. Vetulani (2012) et regroupées sous forme d'un dictionnaire syntaxique en version électronique. La méthode adoptée s'inspirait de la conception lexicale-grammaire qui reprend les structures argumentales-prédicatives et qui regroupe les arguments selon les classes d'objet. Serait-il possible de définir les « arguments » en tant qu'unités lexicales dotées de sens en contexte ?

Dans l'approche cognitive adoptée, les collocations correspondent aux phrases-sources exprimant une propriété, et en particulier une relation entre les entités désignées par le prédicat collocatif et les lexèmes (dont celui qui désigne la femme prend le statut de la base). La structure « prédicative-argumentale » est donc liée à la structure ontologique et réalise la prédication sur une propriété de l'entité, comme la valeur essentielle de la femme présentée ci-dessus, par exemple : *przyjąć głębię godności i powołania kobiety* - saisir la profondeur de la dignité et de la vocation de la femme (MD1). Les prédicats *przyjąć* – saisir ont un premier « argument » indéfini mais le deuxième est lié au contexte ontologique. En discours, ces collocations se présentent aussi sous formes nominalisées, mais liées à leur source par les transformations morphosyntaxiques.

Les prédicats exprimant la relation de la femme aux autres (société, organisations internationales, Eglise, etc.) ont leur valeur axiologique : négative et positive.

Deux exemples avec les prédicats (*upośledzić* – discriminer, *uwłaczać* – offenser) exprimant une attitude ou une action négative par rapport à la femme sont dans les contextes suivants : *upośledzenie kobiety* – la discrimination de la femme (MD13) ; *tradycja, która niosła ze sobą upośledzenie*

kobiety – la tradition qui était discriminatoire à l'égard de la femme (MD12) ; *uwłaczać godności kobiety - offenser la dignité de la femme* (MD15).

Le premier est dans la forme nominalisée en polonais, en français la reformulation en discours est différente (ce qui explique deux formes dérivées : le nom dénominal (*discrimination*) et l'adjectif déverbal (*discriminatoire*) ; le deuxième dans sa forme verbale. Le problème posé par ces deux exemples est plutôt d'ordre sémantique car les prédicats polonais ont un sens différent du sens de leurs équivalents de traduction : *upośledzić / upośledzenie* ('handicap') et son synonyme *dyskryminować / dyskryminacja* ; *uwłaczać godności* ('enlever de la valeur à la dignité') et son synonyme *obrażać kobietę* ('offenser une femme').

Trois exemples avec les prédicats (*bronić – défendre ; uznać – reconnaître ; szanować / poszanować – respecter*) exprimant une attitude positive illustrent les réalisations discursives des collocations verbo-nominales en tant que phrases-sources et sous formes nominalisées.

Le prédicat *bronić – défendre* exprime la relation entre l'Église et les femmes : [*Kościół*] *broni godności kobiety i jej powołania. – [L'Église] défend la dignité de la femme et sa vocation.* (MD27). Il est aussi nominalisé dans les contextes définis :

<p>Kościół również zamierza wnieść swój wkład w sprawę obrony godności, roli i praw kobiet.</p>	<p>L'Église entend bien apporter, elle aussi, sa contribution à la défense de la dignité, du rôle et des droits des femmes. (LF1)</p>
---	---

Le prédicat *uznać – reconnaître*, sous forme verbale ou nominalisée, exprime la relation entre une entité non identifiée (donc chacun) et la dignité de la femme : *uznać i docenić szczególną godność kobiety – reconnaître et valoriser la dignité propre de la femme* (JP4) ; *uznanie i promocja osobowej godności kobiet – la reconnaissance et la promotion de la dignité personnelle des femmes* (JP4). Il se rapporte aussi à la personne humaine en vertu de la relation de subordination entre 'femme' et 'personne humaine' : *uznanie wrodzonej, niezbywalnej godności kobiet – la reconnaissance de la dignité innée et inaliénable des femmes* (GM2) ; *uznanie godności osoby ludzkiej – la reconnaissance de la dignité de la personne humaine* (JM1). Il se rapporte également au rôle de la femme en vertu de la relation logique interne :

<p>Uznanie roli kobiet w sferze publicznej nie powinno jednak podważać ich niezastąpionej roli w łonie rodziny.</p>	<p>La reconnaissance du rôle public des femmes ne doit pas diminuer pour autant leur rôle irremplaçable à l'intérieur de la famille (JM9)</p>
---	---

Le prédicat *szanować / poszanować – respecter* est principalement sous forme nominalisée (*szacunek / poszanowanie – respect*) : *wyrażać należny dla kobiety szacunek i cześć – exprimer le respect et l'honneur dus à la femme* (MD13) ; *pełne poszanowanie godności i praw kobiet* (GM2) – *le plein respect de la dignité et des droits des femmes* ; *uczynić wszystko, co konieczne dla przywrócenia kobietom pełnego poszanowania ich godności i roli – faire ce qu'il faut pour redonner aux femmes le plein respect de leur dignité et de leur rôle.* (LF6)

Les collocations avec les prédicats ci-dessus et le lexème *kobieta – femme* dans ces contextes présentent des relations possibles méritant être envisagées dans l'élaboration d'un dictionnaire bilingue, à savoir : la synonymie des prédicats, les relations de subordination conceptuelle entre les lexèmes liés sémantiquement aux mêmes prédicats, les liens morphosyntaxiques entre les phrases-sources et leurs transformations en syntagme.

ÉLÉMENTS POUR UNE CONCLUSION

Au terme de la présentation de ces propositions méthodologiques basées sur les éléments de l'analyse distributionnelle-cognitive pour la rédaction d'un dictionnaire bilingue, nous constatons qu'il est possible de tenir compte de : 1) de la structure ontologique de l'entité à laquelle réfère le mot et des relations conceptuelles liées au nom et ses dérivés en discours (ce que nous avons montré sur les dérivés du nom *kobieta-femme* ; 2) des implications logiques du lexème en discours ; 3) des relations externes à l'entité dénommée, désignées par les prédicats dans les « collocations » verbo-nominales et alors de relier la structure prédicative-argumentale abstraite au concept et en contexte. Ces éléments pourraient être pris en considération par un système d'étiquetage en linguistique computationnelle pour élaborer des systèmes de renvois et mettre en évidence la cohérence des faits linguistiques avec leurs textes de référence en langue source et en langue cible.

Cette proposition est élaborée sur un corpus de textes du domaine de la théologie et de la philosophie mais elle pourrait être élargie aux textes spécialisés d'autres domaines et aux emplois littéraires ou courants.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES DE JEAN-PAUL II

- (MD) Lettre Apostolique *Mulieris Dignitatem*, sur la dignité et la vocation de la femme à l'occasion de l'année mariale 1988.
- (JM) Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix, 1^{er} janvier 1995.
- (LP) Lettre aux Prêtres à l'occasion du Jeudi Saint, 25 mars 1995.
- (LF) Lettre aux Femmes, 10 juillet 1995.
- (GM) Message à Madame Gertrude Mongella, Secrétaire Générale de la IV^{ème} Conférence Mondiale des Nations Unies sur la femme, 26 mai 1995.

DICTIONNAIRES

- Brückner Aleksander, 1927, *Słownik etymologiczny języka polskiego*, Kraków, Krakowska Spółka Wydawnicza.
- Długosz-Kurczabowa Krystyna, (ed.), 2006, *Słownik etymologiczny języka polskiego*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
- Picoche Jacqueline, 2002, *Dictionnaire étymologique du français*, Coll. Les Usuels, Paris, Le Robert.
- Słownik Języka Polskiego PWN* <http://sjp.pwn.pl/> (DW décembre 2014).
- Trésor de la Langue Française Informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/> (DW décembre 2014).
- Wielki Słownik polsko-francuski*, Warszawa, Wiedza Powszechna, 1995 (t1) 1996 (t2).

ARTICLES ET OUVRAGES DE LINGUISTIQUE

- Dussart André, 2006, « Critiquez vos dictionnaires bilingues ... à bon escient », [in:] Blampain D., Thoiron P., Van Campenhoudt M., [éds.] *Mots, termes et contextes*, Actes des septièmes Journées Scientifiques du réseau des chercheurs *Lexicologie, Terminologie, Traduction*, Bruxelles, 6-10 septembre 2005, AUF/LTT-ISTI, 559-565.
- Grundy Valerie, 1996, « L'utilisation d'un corpus dans la rédaction du dictionnaire bilingue », [in:] Béjoint H. et Thoiron Ph., [éds.] *Les dictionnaires bilingues*, AUPELF-UREF, Editions Duculot, 127-149.
- Grzegorzczkova Renata, 2012, « Różne rozumienia wyrazu *godność* we współczesnej polszczyźnie », [in:] Mikołajczuk A., Waszakowa K., [éds.], *Odkrywanie znaczeń w języku*, Warszawa, Wydawnictwo UW, 13-29.
- Grzegorzczkova Renata, 2003, « Znaczenia przenośne polskich przymiotników wymiarów », [in:] Grzegorzczkova R., Waszakowa K., [éds.], *Studia z semantyki porównawczej*, t.2, 233-258.
- Léon Jacqueline, 2008, « Aux sources de la « Corpus Linguistics » : Firth et la London School », *Langages*, 171, 12-33
- Mazurkiewicz Paulina, 2010, « La terminologie française et polonaise du mariage : entre le pré-supposé existentiel et les moyens linguistiques d'expression du concept », [in:] Dutka-Mańkowska A., Giermak-Zielińska T. [éds.], *Des mots et du texte aux conceptions de la description linguistique*, Warszawa, Wyd. UW, 342-350.
- Piotrowska Agnieszka Ewa, 2012, « Rozwój semantyczny wyrazu *godność* (od staropolszczyzny do współczesności) », [in:] Mikołajczuk A., Waszakowa K., [éds.], *Odkrywanie znaczeń w języku*, Warszawa, Wydawnictwo UW, 30-48.
- Śliwa Dorota, 2013, *Formation des noms et des termes composés français et polonais : de la cognition à la traduction*, Lublin, TN KUL.

- Śliwa Dorota, 2011 « Les inférences à fondement lexical – pour une dimension ontologique de la sémantique lexicale », Actes du Colloque « La 'logique' du sens : de la sémantique à la lexicographie : débat critique autour des propositions de Robert Martin », Metz, *Recherches Linguistiques*, 32, 229-238.
- Todirascu Amalia, Grass Thierry, Navlea Mirabela, Longo Laurence, 2014, « La relation de hiérarchie „chef” : une approche translingue français-anglais-allemand », *Meta*, 59/2, 436-456.
- Vetulani Grażyna, 2012, *Kolokacje werbo-nominalne jako samodzielne jednostki języka*, Poznań, Wydawnictwo UAM.
- Zając Andrzej, 2011, « Znaczenie godności. Perspektywa franciszkańska », Referat wygłoszony podczas dni Jana Pawła II, opublikowany w *Wiara – nauka, wolność, godność, dialog, miłość i nadzieja*, 2014, Kraków, Wydawnictwo Uniwersytetu Rolniczego, 60-66.

GODNOŚĆ I PRAWA KOBIETY / LA DIGNITÉ ET LES DROITS DE FEMME
W TEKSTACH JANA PAWŁA II – PROPOZYCJA ZASTOSOWANIA LINGWISTYKI
KORPUSOWEJ DO REDAKCJI SŁOWNIKÓW DWUJĘZYCZNYCH

Streszczenie

Artykuł zawiera analizę wybranych syntagm z określonego korpusu dwujęzycznych tekstów paralelnych. Zastosowana metodologia łączy elementy gramatyki dystrybucyjno-transformacyjnej z elementami semantyki kognitywnej opartej na metafizyce realistycznej. W pierwszej części przedstawiona jest etymologia wyrazów (niewiasta, kobieta / femme) oraz omówiona jest mikrostruktura hasła słownika jednojęzycznego, w której komponenty sensu leksykalnego wraz odzwierciedlają strukturę ontologiczną. Dla mikrostruktury hasła słownika dwujęzycznego pojawia się pytanie o porządek, w jakim umieszczane są przykłady ekwiwalentów. Syntagmy polskie i francuskie z wyrazami desygnującymi kobietę w tekstach Jana Pawła II ukazują istotną wartość kobiety, jaką jest godność w jej relacjach inherentnych z innymi komponentami (powołanie, rola, prawa, miłość) oraz relacje innych podmiotów do kobiet. Predykcje te są u podstaw syntagm nominalnych oraz kolokacji werbo-nominalnych. Tak uporządkowane według kryterium ontologicznego mogą być propozycją dla redagowania słownika dwujęzycznego polsko-francuskiego.

Key words: semantyka leksykalna, słowniki dwujęzyczne, predykaty, struktura ontologiczna, kolokacje.